

# **HISTORIQUE ET BILANS**

## **des ENQUETES PUBLIQUES**

### **auxquelles Oïkos Kai Bios a contribué depuis 2010**

Depuis 2010, nous participons à de nombreuses enquêtes publiques. La dernière, en octobre 2018, concernait le projet Via Rhôna entre Machilly et Etrembières.

C'était la 40<sup>ème</sup> consultation du public à laquelle nous avons contribué durant ces 9 années.

Ces enquêtes concernent le plus souvent l'environnement, et parfois les animaux.

Que ce soient les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) où le bétonnage des communes est souvent présent dans notre département frontalier, les transports, les déchets ou encore l'élevage intensif, tous ces sujets sont pour nous source de préoccupation.

La défense de la nature et des animaux est ainsi, selon les sujets d'enquêtes publiques, toujours au cœur des arguments avancés dans nos remarques, demandes, suggestions....

Sans dresser la liste complète de nos contributions, ce qui pourrait s'avérer fastidieux, voici quelques exemples dans les divers secteurs concernés :

➤ **REVISIONS DES PLANS LOCAUX D'URBANISME (PLU)**, enquêtes publiques relatives à la demande de déclaration d'intérêt général. Souvent, les modifications de PLU se présentent aussi sous cet aspect.

Nous avons essentiellement participé à des enquêtes locales, tout d'abord à Annemasse, siège de l'association. Jusqu'à la dernière « Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme », en septembre 2018, nous avons contribué à toutes les enquêtes proposées sur la commune.

Nous nous attarderons sur la révision du PLU en 2017 : la liste des espaces boisés classés, celle des espaces verts protégés ont été toutes revues et comparées aux précédentes listes. Ce fut l'occasion, une fois de plus, de montrer combien les arbres sont menacés par la densification de la commune. Nous avons aussi insisté sur la perte du patrimoine bâti agricole qui a fait l'histoire de la commune, ainsi que le non classement en zone agricole du secteur du Brouaz.

Nos arguments ont parfois été cités lors de réunions publiques ou d'un conseil municipal. Pour exemple, concernant l'approbation de la Modification simplifiée du PLU (enquête sur le Brouaz et le projet de mosquée), notre contribution a été

citée lors des débats du conseil municipal en octobre 2015 <http://www.annemasse.fr/La-mairie/Conseils-Municipaux/Les-proces-verbaux-des-annees-precedentes/2015> . Si notre éclairage a fait avancer la discussion, c'est mission accomplie !

Nous avons ensuite élargi aux communes avoisinantes :

- Vétraz Monthoux en 2015, révision du PLU
- Cranves Sales : en 2017, l'enquête concernait le déclassement des chemins ruraux et en 2018, le permis d'aménager pour un lotissement de 80 parcelles dans la zone d'activités économiques "Borly 2".
- Ambilly en 2018 : PLU et Déclaration d'utilité publique dans le but de densifier le long et autour de l'axe du futur tramway.

Nous nous réjouissons de l'arrêt du projet Borly2 ainsi que de l'abandon du projet de construction de barres d'immeubles en lieu et place de maisons autour de la rue de Genève à Ambilly.

Concernant notre 1<sup>ère</sup> enquête en 2010 (modification du PLU d'Annemasse), le Dauphiné Libéré avait mentionné notre lettre dans son édition du 12 février 2010.



Le Faucigny avait aussi rapporté cette 1<sup>ère</sup> contribution ;

JEUDI 10 FÉVRIER 2011 - N° 6

TRIBUNE LIBRE

## Du bio, du bon et pas du béton...

PAR L'ASSOCIATION OIKOS KAI BIOS, PRÉSIDIÉE PAR MARIE BERGER, SUITE AUX PROJETS RELATIFS AU SECTEUR DU BROUZAZ À ANNEMASSE, POUR LESQUELS UNE RÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME A ÉTÉ DÉCIDIÉE ET UNE ENQUÊTE PUBLIQUE OUVERTE



Photo glanée à torton. Image libre par Le Faucigny

L'association Oïkos Kai Bios souhaite s'exprimer sur le projet de modification du plan Local d'urbanisme d'Annemasse. Nous sommes au fait du projet de continuité urbaine au nord du Brouzaz. Notre association, dont le siège est à Annemasse, se préoccupe autant de la minéralisation des villes que de la menace qui pèse sur les espaces agricoles.

Pour un développement durable acceptable, il nous paraît de la plus haute importance de privilégier les productions locales, évitant ainsi les transports. Ainsi, nous souhaitons que les actuelles terres agricoles soient préservées.

Nous souhaiterions y ajouter une exigence de qualité : la conversion de l'actuelle exploitation en agriculture biologique. En effet, quand on observe la part des surfaces cultivées en mode biologique en Haute-Savoie (2008, source agence bio), celle-ci représente seulement moins de 2% des surfaces cultivées. Or, la demande est forte dans le domaine et l'on doit importer pour la satisfaire. En outre, on connaît aujourd'hui l'influence des pesticides sur la santé. Les agriculteurs sont les premiers concernés, en témoigne ce récent article relatant la mort d'un viticulteur des suites d'une maladie professionnelle due aux pesticides, consultable sur la Toile (<http://www.sudouest.fr>).

De surcroît, l'agriculture biologique nécessite plus de main-d'œuvre que l'agriculture raisonnée. Ceci permettrait la création de nouveaux emplois, ce qui est précieux dans un contexte de crise économique. Les produits de l'agriculture biologique sont aussi mieux payés, ce qui est une autre façon de valoriser des terrains dans un contexte de forte pression foncière.

Nous déplorons que l'incitation à la conversion en bio ne soit pas plus grande et que l'Etat ait divisé par deux le montant de l'actuelle prime à la conversion (<http://www.autourdupbio.fr>). Dans le cas du Brouzaz, une aide financière locale (collectivités locales et/ou territoriales) pourrait être envisagée afin d'inciter plus efficacement l'exploitation actuelle à la conversion en bio.

Dans le même esprit, la « modification simplifiée n°1 » évoque la création d'une ferme pédagogique et de jardins familiaux. Cet aspect du projet nous paraît intéressant et renforcerait les engagements de l'Agenda 21. Nous souhaiterions, afin de limiter les déplacements pour « aller jardiner », que plusieurs structures de jardins familiaux et/ou partagés soient disséminées dans la ville au lieu d'un site unique comme aujourd'hui.

Nous souhaitons vivement que cette zone du Brouzaz, située dans une plaine alluviale fertile, serve au maintien de l'actuelle exploitation agricole et, dans un avenir proche, à la création d'une ferme pédagogique et de jardins familiaux.

Pour conclure, nous nous opposons à la création d'une zone urbaine en remplacement de l'espace agricole actuel. La surface concernée étant vaste, il nous paraît important qu'un espace de maraîchage d'au moins dix hectares soit conservé dans ce secteur du Brouzaz. Nous nous permettons d'y associer une condition : la conversion de l'actuelle exploitation en agriculture biologique.

Le titre de cette Tribune libre a été rédigé par Le Faucigny.

**NOTE DU « FAUCIGNY »** — Cette Tribune libre reproduit *in extenso* la lettre que l'association a adressée au commissaire enquêteur. Cette contribution a été jointe au registre de l'enquête publique portant sur l'une des deux révisions simplifiées du Plan Local d'Urbanisme, ouvrant droit à une urbanisation du nord du Brouzaz en plus de la création d'un immense parc naturel *in situ*.

L'association Oïkos Kai Bios, Patrimoine Nature et Vie, existe depuis cinq ans et est domiciliée au 1, place de la Libération à Annemasse. Elle est connue pour son action en faveur de la défense de la nature et des animaux. A trois reprises, elle a initié des pétitions contre l'expérimentation animale en 2007, 2009 et dernièrement à l'automne 2010, recueillant plus de 18.600 signatures. Pour plus de renseignements : <http://oikoskai bios.monsteorange.fr> (7)

A ce propos, nous remercions la presse locale qui fait régulièrement mention de nos actions depuis la fondation de l'association en 2007.

### ➤ ANIMAUX, ELEVAGE INTENSIF, CHASSE

La mise en place ou les agrandissements et mises en conformité de ce type d'élevage obligent à faire des demandes d'autorisation d'«installations classées pour la protection de l'environnement». Ceci prouve combien l'élevage industriel est polluant en plus d'être source de souffrance pour les animaux.

Des 1000 vaches de la Somme (en 2015) aux 4000 bovins de Digoin ( en 2017), sans oublier les 1000 veaux de la Creuse (en 2017), en passant par les visons d'Emagny et l'élevage porcin d'Evires en 2015, l'horreur des animaux élevés en batterie a donc été aussi au cœur de nos préoccupations.

Nous n'avons pas non plus oublié la faune sauvage : en Haute Savoie (dates d'ouverture de la chasse et abattage des bouquetins du Bargy en 2017) et dans les océans (dauphins victimes de la surpêche en 2018, requins traqués dans les eaux du département de La Réunion en 2017).

Parmi les succès auxquels nous avons contribué, l'éleveur de visons du Doubs a été condamné et la lutte est toujours d'actualité pour d'autres projets.

## ➤ ENQUETES PUBLIQUES DIRECTEMENT LIEES A L'ECOLOGIE OU A LA NATURE

Outre celle concernant le Barrage de Fourrogue (Tarn), nos contributions concernent essentiellement le département, voire la région Rhône Alpes, comme le « Schéma Régional de Cohérence Ecologique » en 2014, et, en 2011, le Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve et l'enquête du SM3A concernant l'Aménagement de l'Arve et de ses Abords.

Tout dernièrement, nous nous sommes penchés sur la renaturation du Foron, rivière en partie frontière avec la Suisse. Lors de cette dernière enquête, nous avons pointé notre stupéfaction : pour être abattus plus « facilement », sans trop d'états d'âmes, châtaigniers et acacias seraient désormais des espèces exotiques !

Notre contribution sur les déchets non dangereux (enquête du Conseil Général en 2014) a attiré l'attention du Commissaire Enquêteur. Le rapport de l'enquête (à cette adresse <http://www.cg74.fr/pages/fr/menu-general/les-actions/environnement/les-dechets-82.html> ) en fait mention dès la page 21/86. Par ailleurs, concernant l'Enquête publique du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) en 2014, nous avons noté l'éclairage inutile de l'autoroute Annemasse-St Julien : « Document 1. Page 84/250, sont citées les pollutions lumineuses, autre conséquence de l'urbanisation. Pour exemple, le nœud autoroutier proche d'Archamps montre une débauche d'éclairages qu'il conviendrait de réduire, voire de supprimer, les voitures étant équipées de phares ». Nous avons le plaisir de constater, chaque fois que nous empruntons ce parcours la nuit, que nous avons été entendus.

## TRANSPORTS

Ce thème est lié à l'environnement, et il est d'actualité avec les revendications de gilets jaunes, il mérite bien un grand détour

Les diverses enquêtes auxquelles nous avons participé concernent les transports sur l'agglomération ainsi que dans le département.

Nous avons entre autres contribué lors de la mise en place

- Du BHNS ou bus à haut niveau de service (2012)
- Du CEVA, ligne de chemin de fer Cornavin- Eaux Vives- Annemasse, désormais nommée Léman Express (2012)
- Du tram (extension de la ligne 12 Genève Carouge) en 2013

et dernièrement (juin 2018), à l'enquête sur le projet d'autoroute du Chablais.

A cette occasion, la mobilisation des opposants était grande : nous avons proposé à nos contacts quelques modèles circonstanciés pour ceux qui n'auraient pas le temps de lire le dossier. Ils ont été appréciés.



Par ailleurs, plusieurs de nos remarques ont figuré dans le rapport d'enquête, notamment concernant le doublement des voies de train pour une efficacité du Léman Express. Nous lisons page 19/35 du rapport d'enquête :

**Liés au contexte particulier de ce projet**

- évolutions dans la programmation et dans la réalisation,
- absence de prise en compte du doublement de la voie ferrée, jugé trop coûteux, dans la comparaison initiale des variantes amont DUP 2006,
- absence de d'échéance de réalisation du tronçon Chasseurs/A40,

Nous avons déjà fait cette demande en 2012 à l'occasion de l'enquête sur le CEVA et nous avons interrogé le Conseil Départemental, la Région, Annemasse-Agglomération.... Les réponses restent hélas négatives, mais la question est régulièrement posée.

Concernant le « Plan de déplacements urbains (PDU) », en octobre 2013, page 75 et suivantes du rapport complet du Commissaire Enquêteur figurent nos interrogations et les réponses apportées.

Par ailleurs, si notre demande de bus fonctionnant au gaz (GPL, GNV) bien moins polluant que le Diesel ou l'électrique, n'a pas abouti à Annemasse, nous nous réjouissons qu'une station de GNV soit en fonction à Saint Pierre en Faucigny pour les poids lourds.

Nul doute que la répétition de courriers à toutes les instances (mairies, conseil départemental, Région, députés, ministres....) a participé à la mise en place de ce que nous considérons une première étape prometteuse.

## Enfin, et pour terminer dans des domaines proches **ENERGIES : NUCLEAIRE, FORAGES,**

➤ D'abord, en 2014 une enquête locale a concerné le projet très controversé de forage au Salève, pour la géothermie profonde. Nous avons envoyé un courrier de refus. Ce massif jurassien au sous-sol karstique est vulnérable, la demande de permis a été prorogée (renvoyée à plus tard...)

➤ En 2011, nous avons refusé le projet nucléaire ITER, construit sur une faille Sismique, et en 2016, nous avons dit « Non à la prolongation du réacteur 2 de la centrale nucléaire du Bugey »

➤ En 2018, nous nous sommes opposés au projet d'exploration pétrolière de la compagnie TOTAL sur la zone de Nasua au large de la Guyane.

## A QUOI SERVENT LES ENQUETES PUBLIQUES?

Certes l'étude des rapports, la rédaction des textes prennent du temps, mais nous avons fait le choix d'un travail en profondeur, comme le Dauphiné Libéré le mentionnait dans l'article sur les 10 ans de l'association.



Cet investissement est-il utile, nous disent certains sur nos stands, les dés ne sont-ils pas pipés ?

Tout d'abord, nos idées sont parfois reprises, nos arguments écoutés.

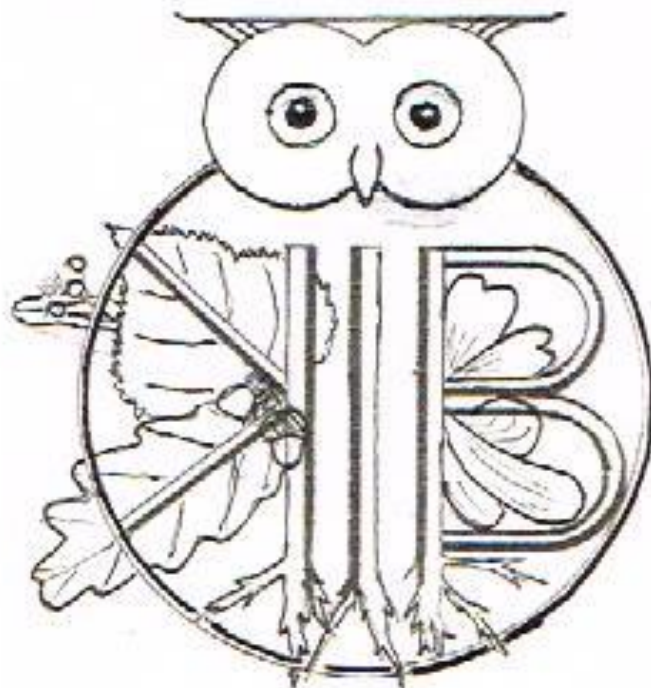
Quand bien même les retombées seraient faibles, serait-ce une raison pour ignorer les décisions qui ont des conséquences sur la nature, sur notre nourriture, notre santé...

Dans un pays où le public est souvent mal informé, voire désinformé, nous croyons que ce temps passé à lire, à formuler nos convictions font œuvre utile.

Nos contributions sont largement argumentées, et, comme nous l'a gentiment dit un militant, « *vous faites un travail d'information populaire* » ; cela à propos d'un article concernant les compteurs Linky.

Notre site internet <http://www.oikoskaibios.com/> s'est enrichi de nouvelles pages comme « Oïkos en balade » qui relate nos divers déplacements militants, qu'ils soient locaux, nationaux, voire internationaux. Une autre concerne les proverbes, rattachant la nature à l'activité humaine, comme témoignage de civilisation. Vous trouverez aussi sur notre site les PDF des enquêtes publiques.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.



OÏKOS KAÏ BIOS Patrimoine Nature et Vie  
1, place de la Libération, Passage Bleu  
74100 ANNEMASSE  
[oikos.kai.bios@orange.fr](mailto:oikos.kai.bios@orange.fr)